



POIRE DOCTEUR NÉLIS (Grégoire.)

POIRE NOTAIRE MILLIOT (Van Mons)

POIRE DOCTEUR NÉLIS.

(GRÉGOIRE.)

L'arbre est assez vigoureux et promet d'être très-fertile ; son bois est gros, gris et pousse avec diffusion en tous sens.

Ses branches à fruits, courtes, grosses, gris verdâtre, ponctuées de lenticelles blanc sale, portent souvent huit bourgeons à fleur sur une longueur de 5 centimètres.

Les bourgeons à fleur sont coniques, pointus, brun fauve, nuancé de brun foncé et de gris.

Les supports sont moyens, courts, ridés, gris vert.

Les jeunes rameaux sont assez gros et longs, cotonneux, droits, lisses et sans stries, arqués et tortueux comme dans le *beurré Diel* et la *double philippe*, avec lesquels le bois a beaucoup de rapport. L'épiderme, verdâtre, maculé de larges lenticelles, fauves, proéminentes et concaves du côté de l'ombre, est brun rouge du côté du soleil ; les lenticelles, dans cette partie, sont plus nombreuses, plus larges, arrondies, saillantes, et d'un gris blanc qui les rend très-apparentes.

Le gemme est petit, conique, pointu, saillant, brun clair nuancé de brun foncé.

Les mérithalles sont courts et assez réguliers.

Les feuilles sont moyennes, ovales arrondies ou ovales pointues, planes ou à bords légèrement relevés en gouttière, en partie arquées, vert clair ; leur serrature est assez large et régulière ; sur les jeunes rameaux, elles sont supportées par des pétioles courts et largement cannelés, beaucoup plus longs et plus grêles sur les lambourdes. Les stipules sont linéaires.

Le fruit est moyen ; sa forme est tantôt celle d'une bergamote, tantôt celle d'un doyen ; il mesure

8 centimètres en hauteur sur 7 centimètres en diamètre ; l'épiderme, vert clair, jaunit assez fortement à l'époque de la maturité : il est maculé et finement ponctué de fauve, ombré de même couleur autour du pédoncule et du calice, et parfois très-coloré du côté du soleil. Le pédoncule, grêle, ligneux, arqué, vert, ombré de brun, long de 25 millimètres, est placé dans une cavité peu profonde et évasée. Le calice, couronné, ouvert, se trouve à fleur du fruit ; ses divisions sont brunes, raides, ordinairement caduques. La chair est blanche, légèrement rosée, demi-fine, fondante ; son eau est abondante, très-sucrée, et d'un parfum très-agréable.

Cette variété nouvelle provient des semis de M. GRÉGOIRE, de Jodoigne, qui l'a dédiée à M. le docteur NÉLIS, de Virginal ; à son premier rapport, en 1847, c'était un fruit de janvier et de février ; mais en 1848 et 1849, elle a mûri en octobre et novembre. Comme on le voit, cette poire n'est pas encore fixée ; cependant il y a presque certitude qu'elle se rangera définitivement dans la classe des poires tardives, car en ce moment (4 février 1852) elle n'est pas mûre.



POIRE NOTAIRE MINOT.

(VAN MONS.)

Arbre vigoureux et fertile, dont le bois forme avec le tronc un angle ouvert; la forme pyramidale et la greffe sur franc et sur cognassier lui conviennent parfaitement. Par sa vigueur, sa fertilité et la grosseur moyenne de ses fruits, il est également propre à la culture des vergers.

Ses branches à fruits sont longues, grêles, gris brun ponctué de petites lenticelles grises.

Les bourgeons à fleur sont petits, ovales, obtus, brun fauve légèrement ombré de brun plus foncé.

Les supports sont gros, courts, fortement ridés, bruns.

Les jeunes rameaux sont assez gros, très-longes, droits et légèrement striés; l'épiderme en est luisant, brun clair en dessous, brun rouge au-dessus, ponctué de très-petites lenticelles blanc sale, proéminentes, irrégulièrement disséminées sur toute sa surface.

Le gemme est triangulaire pointu, brun clair ombré de brun noir et de gris, apprimé à sa base, écarté à son sommet.

Les mérithalles sont courts et inégaux.

Les feuilles sont moyennes, ovales ou ovales lancéolées pointues, en partie planes, en partie à bords relevés en gouttière; leur serrature est large et régulière et leur couleur vert foncé. Elles mesurent 7 à 8 centimètres de longueur et $4\frac{1}{2}$ à 5 centimètres de largeur, et sont supportées par des pétioles grêles, largement cannelés, vert clair lavé de rouge, longs de 2 à 3 centimètres. Les stipules sont filiformes.

Le fruit est moyen, en forme de doyné; il mesure $7\frac{1}{2}$ centimètres de hauteur et 7 de diamètre; l'épiderme, vert clair, rude du côté de l'ombre, est fortement coloré de rouge brun du côté du soleil, et

finement ponctué de nombreux points gris roux dans son entier. Il jaunit légèrement à l'époque de la maturité. Le pédoncule, gros, ligneux, noir, long de 15 millimètres, est placé à fleur du fruit, ou dans un léger enfoncement. Le calice, irrégulier, ouvert, est placé dans une cavité profonde et évasée; ses divisions sont raides, brunes, en partie caduques. La chair est blanc, jaunâtre, assez fine, fondante; son eau est suffisante, sucrée, et d'un parfum assez prononcé.

Cette variété mûrit en novembre, et serait très-bonne si elle ne conservait dans son eau une âpreté sauvage un peu trop prononcée, qui se perdra probablement par la greffe. Elle provient des semis du professeur VAN MONS; sa première production a eu lieu en 1844.

